



ÉLECTIONS MUNICIPALES

La Couarde-sur-Mer

Une élection boudée par les électeurs couardais

Patrick Rayton, seul en lice, rempile pour six ans. Le maire sortant regrette amèrement la très forte abstention : 63,83 % des électeurs de la commune n'ont pas participé au scrutin.

Comme ses petits camarades à Rivedoux et à Saint-Martin, Patrice Rayton ne peut que regretter la faible participation des Couardais et des Couardaises à ces municipales. « *Je suis très déçu du taux de participation. Notre population, qui est assez âgée, n'a pas voulu prendre de risque. D'autant plus qu'il n'y avait aucun enjeu majeur* », indique le maire, en poste depuis 12 ans.

Preuve que cette crise du coronavirus a plus que jamais freiné l'élan citoyen des administrés, en 2014, alors que le maire sortant n'avait pas d'opposant déclaré, le scrutin avait enregistré un taux de participation supérieur à 60 %. « *Nous avions pourtant pris toutes les précautions nécessaires, jusqu'à*

réguler les entrées », précise l'édile. Patrick Rayton indique aussi avoir échangé avec des électeurs qui, pensant que ces élections municipales seraient annulées en raison du contexte actuel, se sont volontairement détournés des bureaux de vote.

Lundi après-midi, Patrick Rayton - comme l'ensemble des candidats élus - ne savait si ce premier tour serait confirmé, le report du second tour ne faisant plus de doute. Ce report a finalement été annoncé ce lundi 16 mars en début de soirée par le président de la République. « *Tout cela est d'une complexité énorme. Nous verrons bien ce qui sera décidé.* » L'installation du nouveau conseil est prévue ce samedi à 10 heures. ■

E.L.

